



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 28 août 2022	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 13 : Dégagé (Temp. : 24 °C)	Vent : 7 km/h (Sud-Est)		
État de la piste	Courses 1 à 13 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	13	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 101/111
Total des paris mutuels	\$393,379			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles, Sharla (à distance)	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	---	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Ontario Sires Stakes – Pouliches ambleuses de trois ans

1 Prospect – 2 Grassroots et 2 Gold Divisions

- Examen tenu avec le conducteur, Jimmy Gagnon, par le juge de départ Jamie Fiolek, concernant le pointage du cheval, "CROSSFIT", devant la barrière de départ au cours de la Course 9, déroulée le 25 août, avant que le juge de départ n'ait relâché le peloton, ce qui a entraîné une reprise de départ pour cette course. M. Gagnon a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.03(j)(iii) et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1849768)

- Les juges ont opéré un retrait hâtif (inadmissible) du “QUIVERS HANOVER” de la Course 3 (règle de la CAJO 11.02.01).

Courses :

1. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Retard du départ comme le #6, “TWIN B LAKER”, (Guy Gagnon), ne voulait pas tourner. Examen de la course dans le dernier droit entre le #1, “PERPETUAL ROCK”, (Ryan Guy), arrivé en 3^e position, et le #3, “HES GOT A VENDETTA”, (James MacDonald), arrivé en 2^e position. Le #1 s’est écarté sans gêner la progression du #3. Aucune infraction signalée. Rien à signaler.
6. Le conducteur du #6, “SHANGHAI SEELSTER”, (Jonathan Drury), sera présent pour l’examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Examen de la performance de #1, “ROCK N ZEUS”, (Jody Jamieson), qui a fait un bris d’allure avant et après le poteau de ¼ mile et qui a fait plus de 25 foulées consécutives lors du bris d’allure. Le #1 a terminé la course en 8^e position et a été placé en 9^e position (la dernière) (règle de la CAJO 22.27.02) pour un bris d’allure prolongé. Lors du bris d’allure, le #1 a provoqué une obstruction au #9, GETYOURLICENSELIAM (Guy Gagnon). Rien à signaler.
12. Examen de la performance de #1, “ON CRUISE CONTROL”, (Ryan Guy), qui a terminé la course en 7^e position, aux alentours du dernier virage concernant sa sortie. Le #1 a heurté un pylône, s’est rendu à l’intérieur de deux pylônes consécutifs, en a heurté le suivant et a été dépassé à deux reprises. Le #1 a terminé la course en 7^e position et a été placé en 9^e position pour avoir quitté la course (règle de la CAJO 18.08.02(a)). Aucune sanction n’a été imposée à M. Guy car la course était serrée aux alentours du virage.

Examen du bris d’allure survenu au #3, “SELF ISOLATION”, (Austin Sorrie), après le départ. Lors du bris d’allure, le #3 a provoqué une obstruction au #5,

“DARCEE N”, (Emil Toth). Aucun placement n’est requis comme le #3 a terminé la course après le #5. Rien à signaler.

13. “STONEBRIDGE HERMES”, a été retiré à la dernière heure (maladie) par Dre Melissa Rocheleau, la vétérinaire de la CAJO. Il a été placé sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). On a opéré un remboursement de \$76.

Reprise de départ comme le #1, “TIME TO DANCING”, (Stephane Pouliot), était parti avant que le juge au départ relâche le peloton provoquant une obstruction au #9, “MASTER FENCER”, (Austin Sorrie). Rien à signaler.

Réclamations :

Course 1

Le #4, “WINDSONG GRAYSON” (2), pour \$8,000, par Gérard Vaillancourt (entraîneur).